



Renforcement des mesures et outils de conservation des palmiers et conifères menacés des forêts humides et des maquis de Nouvelle-Calédonie

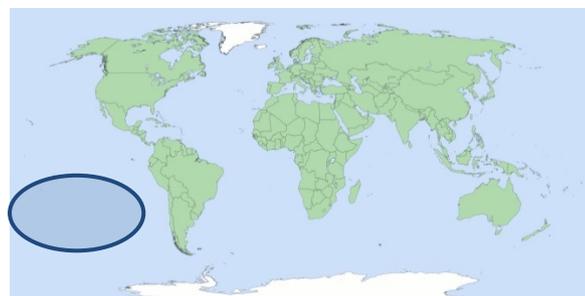
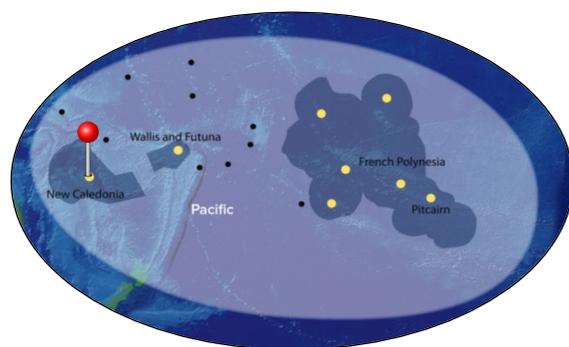
Territoire ciblé : Nouvelle-Calédonie

Budget total du projet : 90 279 Euros

Montant des subventions provenant du programme BEST 2.0 : 90 279 Euros

Durée : février 2017 – mai 2018 (16 mois)

Organisation pilote : Noé Conservation



Contexte :

Par sa richesse en termes de biodiversité, la Nouvelle-Calédonie a été désignée comme l'un des 35 "Hotspots" de la biodiversité mondiale. La forêt humide, avec 83% d'espèces endémiques, constitue un patrimoine naturel exceptionnel : elle abrite plus de 2 000 espèces végétales et des animaux emblématiques de l'archipel et couvre environ 20 % du territoire, ce qui ne correspond plus qu'à 30% environ de sa surface originelle. D'autre part, les maquis miniers sont parmi les milieux les plus originaux de Nouvelle-Calédonie, notamment en raison d'une flore très diversifiée : 1 140 espèces répertoriées dont 1 020 endémiques. En termes de diversité, il se place au second rang pour les milieux terrestres après la forêt humide.

Les palmiers et conifères sont des espèces emblématiques de la forêt humide et mésophile, ainsi que du maquis minier, et des porte-drapeaux du patrimoine biologique et culturel de la Nouvelle-Calédonie.



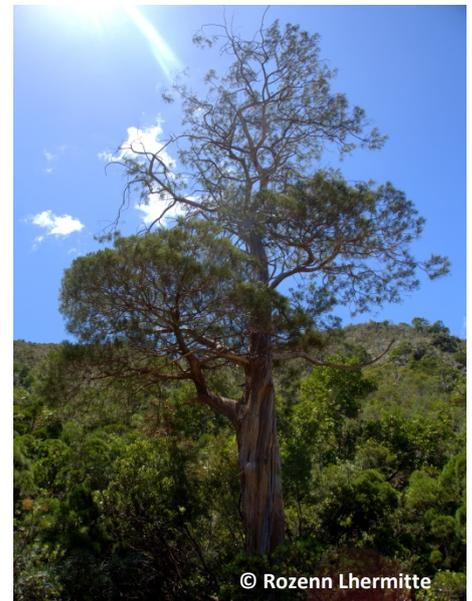
Ils sont caractérisés par un fort taux d'endémicité et une grande fragilité vis-à-vis des diverses perturbations des milieux, notamment celles induites par l'activité humaine. Pourtant, la moitié des conifères et un quart des palmiers présents dans l'archipel sont en danger d'extinction selon les Critères de la Liste Rouge de l'UICN. Feux de brousse, activités minières et espèces envahissantes constituant les principales menaces pesant sur ces espèces et leurs milieux associés.

Description du projet :

Pour répondre à cette problématique et en s'appuyant sur les acquis du programme « Palmiers et Conifères de Nouvelle-Calédonie » mis en œuvre par Noé depuis 2009, le projet vise la mise en place d'un plan d'actions sur 16 mois pour contribuer à la préservation de 5 espèces de palmiers et conifères et à la protection de leurs habitats.

Le projet propose une approche intégrée articulée autour de 3 axes visant :

- La mise en œuvre de mesures et d'outils pour la conservation *in situ* et *ex situ* des espèces cibles du projet (notamment le renforcement des capacités de 4 pépinières à vocation conservatoire pour la mise en culture de trois des espèces cibles du projet, ainsi que la formalisation d'un guide pour la conservation des cinq espèces cibles).
- La création et la diffusion d'outils de reconnaissance pour lutter contre le trafic illégal des espèces ciblées par le projet.
- Et la sensibilisation du grand public pour faire évoluer les pratiques et garantir les acquis du projet sur le long terme.



Résultats escomptés :

Le principal objectif du projet est de renforcer les mesures et outils de conservation des palmiers et conifères menacés des forêts humides et des maquis de Nouvelle-Calédonie, et la gestion durable de leurs milieux naturels. Cet objectif se décline en trois composantes d'activités :

- Maintenir les populations viables et favoriser le bon état de conservation de leurs habitats par la mise en place d'une stratégie de conservation concertée intégrant un développement local basé sur l'utilisation durable des ressources naturelles.
- Développer et diffuser des outils pour renforcer le cadre institutionnel, légal et réglementaire pour la conservation des espèces cibles et de leur habitat, afin de consolider les résultats du projet sur le long terme.
- Sensibiliser aux enjeux de conservation des palmiers et conifères de Nouvelle-Calédonie et de leurs habitats, la forêt humide et les maquis en s'appuyant sur les 5 espèces cibles du projet.

CONTACT

Alice GOUZERH
Noé Conservation
agouzerh@noe.org

